

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Picton Mahoney Tactical Income Fund
- 18 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Picton Mahoney Tactical Income Fund (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de
Picton Mahoney Tactical Income Fund (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit,

ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrizia Ferrari.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	23 597 223	24 741 590
Trésorerie	2 887 161	18 701 698
Trésorerie, cédée en garantie	896 648	-
Options achetées*	206 538	51 593
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	438 364	139 876
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	423	-
Dividendes à recevoir	2 215	-
Intérêts et autres montants à recevoir	354 097	355 182
	28 382 669	43 989 939
Passif		
Passif courant		
Positions vendeur, à la juste valeur**	3 835 215	5 309 869
Options vendues**	332 853	10 028
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	207 270
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	97 401	-
Découvert	3 719 015	16 333 717
Frais de gestion à payer	12 158	13 313
Charges à payer	121 144	104 560
Intérêts à payer	55 380	65 144
Distributions à payer	83 761	101 031
	8 256 927	22 144 932
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 125 742	21 845 007
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	13 954 053	15 767 802
Catégorie F	6 171 689	6 077 205
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	1 941 197	2 193 665
Catégorie F	773 474	766 634
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A***	7,19	7,19
Catégorie F	7,98	7,93
* Positions acheteur, au coût	23 933 071	25 466 787
** Positions vendeur, au coût	(3 979 355)	(5 319 699)
*** Cours de clôture (TSX)	6,85	6,87

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	2 175 206	1 852 067
Dividendes	68 462	59 608
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(91 596)	449 887
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance	(419 362)	(2 382 444)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	776 335	(1 112 788)
Intérêts et coûts d'emprunt	(848 766)	(647 565)
Charge de dividendes	(11 481)	-
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	1 648 798	(1 781 235)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	3 641	1 198 067
Total des revenus	1 652 439	(583 168)
Charges		
Frais de gestion	218 639	248 280
Frais d'administration	92 324	96 282
Frais de service	81 129	98 780
Coûts de transactions	77 012	120 002
Information aux porteurs de titres	53 471	55 842
Frais juridiques	29 128	29 266
Frais du comité d'examen indépendant	6 797	9 891
Honoraires d'audit	3 145	5 000
Retenues d'impôts	21	643
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	561 666	663 986
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	561 666	663 986
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 090 773	(1 247 154)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	741 992	(958 978)
Catégorie F	348 781	(288 176)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,37	(0,41)
Catégorie F	0,45	(0,39)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Catégorie A	15 767 802	19 963 540
Catégorie F	6 077 205	6 645 829
	<u>21 845 007</u>	<u>26 609 369</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	741 992	(958 978)
Catégorie F	348 781	(288 176)
	<u>1 090 773</u>	<u>(1 247 154)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	1 822	2 477
Catégorie F	-	-
	<u>1 822</u>	<u>2 477</u>
Conversion de parts rachetables*		
Catégorie A	(220 380)	(468 280)
Catégorie F	220 380	468 280
	<u>-</u>	<u>-</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(1 612 741)	(1 846 338)
Catégorie F	(164 633)	(421 608)
	<u>(1 777 374)</u>	<u>(2 267 946)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(1 775 552)</u>	<u>(2 265 469)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(696 687)	(655 721)
Catégorie F	(298 166)	(231 987)
	<u>(994 853)</u>	<u>(887 708)</u>
Remboursement de capital		
Catégorie A	(27 755)	(268 898)
Catégorie F	(11 878)	(95 133)
	<u>(39 633)</u>	<u>(364 031)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(1 719 265)</u>	<u>(4 764 362)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	13 954 053	15 767 802
Catégorie F	6 171 689	6 077 205
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	<u>20 125 742</u>	<u>21 845 007</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

* Conversions hors trésorerie.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 090 773	(1 247 154)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	297 965	(73 442)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	91 596	(449 887)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	(776 335)	1 112 788
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	1 085	(4 657)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(2 215)	107
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	-	3 538 785
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	(9 764)	(51 152)
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	15 429	24 124
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(32 574 389)	(45 897 775)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	32 687 941	47 048 060
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>822 086</u>	<u>3 999 797</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 049 934)	(1 260 896)
Montants versés au rachat de parts rachetables	(1 777 374)	(2 267 946)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	<u>(2 827 308)</u>	<u>(3 528 842)</u>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(297 965)	73 442
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(2 005 222)	470 955
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 367 981	1 823 584
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>64 794</u>	<u>2 367 981</u>
Trésorerie	2 887 161	18 701 698
Trésorerie, cédée en garantie	896 648	-
Découvert	(3 719 015)	(16 333 717)
Trésorerie nette (découvert)	<u>64 794</u>	<u>2 367 981</u>
Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	2 176 291	1 847 410
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	66 226	59 072
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(858 530)	(698 717)
Dividendes payés	(11 481)	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (118,3 %)									
Actions canadiennes (5,9 %)									
Énergie (2,8 %)									
	1 900	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	42 140	43 168	CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,057 %, 31-12-49	200 000	199 732
	1 950	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	42 516	43 388	CAD	400 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	402 500	403 372
	4 750	Enbridge Inc., priv., série 1	144 970	131 468	CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	196 575	190 785
	9 000	Enbridge Inc., priv., série L	249 556	225 953	CAD	400 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	400 000	394 099
	4 575	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	94 480	103 166	USD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,625 %, 27-10-82	274 639	274 640
	400	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	7 383	7 900	USD	70 000	Brookfield Residential Properties Inc., 6,250 %, 15-09-27	85 584	89 550
			581 045	555 043	CAD	15 000	Capital Power Corp., 5,378 %, 25-01-27	14 999	15 255
Produits financiers (1,6 %)									
	2 500	Brookfield Corp., priv.	48 105	51 475	CAD	50 000	Capital Power Corp., 5,973 %, 25-01-34	49 994	52 143
	6 250	Services financiers Élément, priv., série C	135 755	154 688	CAD	228 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	228 182	224 117
	2 125	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	44 896	46 644	CAD	125 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	122 660	124 219
	100	Société Financière Manuvie, priv.	1 851	1 814	CAD	260 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	260 000	262 155
	500	Financière Sun Life inc., priv.	9 008	8 760	CAD	175 000	Corus Entertainment Inc., 5,000 %, 11-05-28	175 044	117 688
	2 300	La Banque Toronto-Dominion, priv., série 22	55 767	57 155	CAD	150 000	Corus Entertainment Inc., 6,000 %, 28-02-30	150 000	97 625
	200	La Banque Toronto-Dominion, priv., série 24	4 735	4 974	CAD	300 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	294 330	276 885
			300 117	325 510	CAD	275 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	230 404	234 845
Industrie (1,0 %)									
	8 000	Element Fleet Management Corp., priv., série E	173 897	199 200	CAD	175 000	Enbridge Inc., 8,495 %, 15-01-84	175 000	184 377
Services collectifs (0,2 %)									
	1 565	Capital Power Corp., priv., série 11	36 917	37 732	CAD	250 000	Enbridge Inc., 8,747 %, 15-01-84	250 063	269 751
Immobilier (0,3 %)									
	4 000	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	59 618	48 520	USD	200 000	First Quantum Minerals Ltd., 7,500 %, 01-04-25	250 037	251 696
	1 250	Brookfield Office Properties Inc., priv., série EE	17 191	12 750	USD	200 000	First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 01-03-26	262 220	236 411
			76 809	61 270	CAD	180 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,000 %, 10-02-26	179 980	185 407
					CAD	250 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-26	223 603	235 685
					CAD	25 000	George Weston limitée, 6,690 %, 01-03-33	25 972	27 640
Total des actions canadiennes – position acheteur									
			1 168 785	1 178 755	CAD	265 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	224 371	227 270
					CAD	250 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	250 650	259 712
Titres de créance canadiens (68,0 %)									
Obligations de sociétés (68,0 %)									
USD	165 000	Air Canada, 3,875 %, 15-08-26	195 234	208 000	CAD	420 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	416 260	415 373
CAD	150 000	Air Canada, 4,625 %, 15-08-29	135 674	140 259	CAD	200 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	200 000	201 588
CAD	159 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	127 610	132 595	CAD	200 000	Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-79	208 724	192 801
CAD	48 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	39 720	40 305	CAD	125 000	Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-79	125 350	118 369
CAD	250 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	248 726	248 544	CAD	175 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	177 595	169 923
CAD	150 000	AltaGas Ltd., 8,900 %, 10-11-83	150 000	157 100	CAD	150 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	151 447	133 076
CAD	400 000	AutoCanada Inc., 5,750 %, 07-02-29	400 100	356 917					

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	300 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	413 536	389 844	Titres de créance mondiaux (43,3 %)				
CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	191 250	199 669	Obligations du Trésor des États-Unis (39,7 %)				
CAD	275 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-28	263 712	255 893	USD	350 000	Acadia Healthcare Co Inc., 5,500 %, 01-07-28	453 954	455 060
CAD	340 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	340 944	338 692	USD	22 000	Alteryx Inc., 1,000 %, 01-08-26	28 619	28 320
USD	275 000	Northriver Midstream Finance LP, 5,625 %, 15-02-26	349 731	351 940	USD	66 000	Alteryx Inc., 8,750 %, 15-03-28	93 622	92 695
CAD	145 000	NuVista Energy Ltd., 7,875 %, 23-07-26	145 184	148 232	USD	58 000	AmeriGas Partners LP, 5,875 %, 20-08-26	75 863	75 781
CAD	525 000	Corporation Parkland, 3,875 %, 16-06-26	502 487	503 453	USD	150 000	AmeriGas Partners LP, 5,750 %, 20-05-27	192 540	192 557
CAD	275 000	Corporation Parkland, 6,000 %, 23-06-28	270 832	275 859	USD	172 000	AMN Healthcare Inc., 4,625 %, 01-10-27	212 604	214 824
CAD	374 000	Corporation Parkland, 4,375 %, 26-03-29	363 967	345 366	USD	150 000	AMN Healthcare Inc., 4,000 %, 15-04-29	174 022	178 613
CAD	125 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	100 845	105 813	USD	75 000	APX Group Inc., 5,750 %, 15-07-29	90 643	92 322
CAD	125 000	Rogers Communications Inc., 5,700 %, 21-09-28	124 617	131 170	USD	59 000	Bloomin' Brands Inc., 5,125 %, 15-04-29	70 921	71 842
CAD	125 000	Rogers Communications Inc., 5,800 %, 21-09-30	124 440	132 764	USD	250 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	311 914	297 092
CAD	375 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	356 572	357 628	USD	118 000	CCO Holdings LLC, 5,125 %, 01-05-27	147 150	150 428
CAD	400 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	388 000	380 985	USD	100 000	CCO Holdings LLC, 5,000 %, 01-02-28	123 398	126 264
CAD	500 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	493 015	504 531	USD	125 000	CCO Holdings LLC, 6,375 %, 01-09-29	160 609	162 764
CAD	30 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	29 550	30 269	USD	130 000	CCO Holdings LLC, 7,375 %, 01-03-31	167 655	176 044
CAD	300 000	Shawcor Ltée, 9,000 %, 10-12-26	305 099	313 500	USD	32 000	Churchill Downs Inc., 6,750 %, 01-05-31	43 222	42 878
CAD	110 000	Superior Plus LP, 4,250 %, 18-05-28	97 769	102 289	USD	50 000	Cimarex Energy Co., 3,900 %, 15-05-27	60 382	58 143
CAD	186 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	180 751	182 939	USD	200 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,000 %, 15-03-27	262 203	264 646
USD	325 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	468 286	451 907	USD	80 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 6,750 %, 15-05-28	105 557	105 068
CAD	400 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	400 000	402 056	USD	100 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 8,875 %, 01-09-31	133 245	139 841
USD	200 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	275 696	275 136	USD	154 000	Energy Transfer LP, 8,000 %, 01-04-29	216 545	211 436
CAD	175 000	Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15-01-31	156 056	150 044	USD	300 000	Freeport Minerals Corp., 7,125 %, 01-11-27	446 537	412 392
			13 845 586	13 679 888	USD	165 000	Freeport Minerals Corp., 9,500 %, 01-06-31	277 512	259 677
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	13 845 586	13 679 888	USD	153 000	Freeport Minerals Corp., 6,125 %, 15-03-34	228 373	208 750
					USD	150 000	Iron Mountain Inc., 7,000 %, 15-02-29	200 943	203 428
		Actions mondiales (0,1 %)			USD	75 000	Iron Mountain Inc., 4,875 %, 15-09-29	88 707	93 770
		Actions internationales (0,1 %)			USD	142 000	Iron Mountain Inc., 5,250 %, 15-07-30	177 807	178 449
	1 150	Brookfield Renewable Partners LP	23 967	24 852	USD	47 000	Live Nation Entertainment Inc., 5,625 %, 15-03-26	62 215	61 464
		Total des actions mondiales – position acheteur	23 967	24 852	USD	44 800	Mileage Plus Holdings LLC, 6,500 %, 20-06-27	59 915	59 284
					USD	275 000	Permian Resources Operating LLC, 8,000 %, 15-04-27	381 276	376 235

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	275 000	Permian Resources Operating LLC, 9,875 %, 15-07-31	407 803	403 366					
USD	250 000	Prime Healthcare Services Inc., 7,250 %, 01-11-25	316 153	321 770					
USD	150 000	Sealed Air Corp., 5,000 %, 15-04-29	186 258	191 480					
USD	80 000	Sealed Air Corp., 7,250 %, 15-02-31	110 801	111 981					
USD	175 000	Sirius XM Radio Inc., 5,000 %, 01-08-27	214 952	223 052					
USD	37 000	SM Energy Co., 5,625 %, 01-06-25	49 661	48 260					
USD	174 000	Splunk Inc., 1,125 %, 15-06-27	229 568	223 356					
USD	128 000	Stagwell Global LLC, 5,625 %, 15-08-29	158 602	155 436					
USD	100 000	Tenet Healthcare Corp., 6,250 %, 01-02-27	131 857	132 599					
USD	100 000	Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-28	122 997	131 603					
USD	65 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 15-05-43	84 517	81 738					
USD	100 000	VICI Properties LP, 4,250 %, 01-12-26	124 270	126 979					
USD	175 000	Vista Outdoor Inc., 4,500 %, 15-03-29	229 518	225 524					
USD	300 000	Vistra Corp., 8,000 %, 31-12-49	390 460	394 400					
USD	75 000	Vistra Operations Co LLC, 4,375 %, 01-05-29	87 205	92 429					
USD	100 000	Vistra Operations Co LLC, 7,750 %, 15-10-31	135 561	137 047					
			<u>8 028 136</u>	<u>7 991 087</u>					
		Obligations internationales (3,6 %)							
USD	200 000	Barclays PLC, 8,000 %, 31-12-49	247 518	259 477					
GBP	200 000	Barclays PLC, 8,875 %, 31-12-49	320 629	336 191					
USD	100 000	Standard Chartered PLC, 7,162 %, 31-12-49	125 431	126 973					
			<u>693 578</u>	<u>722 641</u>					
		Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	<u>8 721 714</u>	<u>8 713 728</u>					
		Options (1,0 %)							
		Total des options achetées – se reporter à l'annexe A	<u>176 415</u>	<u>206 538</u>					
		Coûts de transactions	<u>(3 396)</u>	<u>-</u>					
		Total – positions acheteur	<u>23 933 071</u>	<u>23 803 761</u>					
		POSITIONS VENDEUR (-20,7 %)							
		Titres de créance canadiens (-2,6 %)							
		Obligations d'État (-0,3 %)							
CAD	(50 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 3,250 %, 01-12-33	(48 860)	(50 651)					
			<u>(48 860)</u>	<u>(50 651)</u>					
		Obligations de sociétés (-2,3 %)							
CAD	(100 000)	Allied Properties REIT, 3,394 %, 15-08-29	(86 809)	(86 603)					
USD	(75 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,450 %, 02-12-31	(87 762)	(91 764)					
USD	(75 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,000 %, 02-12-41	(81 686)	(88 371)					
CAD	(100 000)	Fonds de placement immobilier First Capital, 3,753 %, 12-07-27	(89 555)	(94 277)					
CAD	(104 000)	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 5,354 %, 29-05-28	(98 345)	(104 485)					
			<u>(444 157)</u>	<u>(465 500)</u>					
		Total des titres de créance canadiens – position vendeur	<u>(493 017)</u>	<u>(516 151)</u>					
		Titres de créance mondiaux (-16,4 %)							
		Obligations du Trésor des États-Unis (-15,8 %)							
USD	(100 000)	ACCO Brands Corp, 4,250 %, 15-03-29	(112 000)	(119 120)					
USD	(50 000)	Allied Universal Holdco LLC, 6,625 %, 15-07-26	(64 250)	(65 646)					
USD	(100 000)	Allied Universal Holdco LLC, 9,750 %, 15-07-27	(122 023)	(129 357)					
USD	(100 000)	Bath & Body Works Inc., 6,625 %, 01-10-30	(129 448)	(134 852)					
USD	(100 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(113 945)	(120 074)					
USD	(100 000)	Chevron Corp., 3,326 %, 17-11-25	(131 477)	(129 181)					
USD	(50 000)	Diversified Healthcare Trust, 9,750 %, 15-06-25	(66 307)	(64 778)					
USD	(51 000)	Embeckta Corp., 5,000 %, 15-02-30	(57 067)	(57 132)					
USD	(100 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(115 703)	(118 190)					
USD	(90 000)	Hilton Grand Vacations Borrower Escrow LLC, 5,000 %, 01-06-29	(108 190)	(109 627)					
USD	(44 000)	Matador Resources Co., 6,875 %, 15-04-28	(58 704)	(58 906)					
USD	(100 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(115 361)	(124 465)					
USD	(75 000)	MGM Resorts International, 4,750 %, 15-10-28	(92 560)	(94 288)					
USD	(100 000)	Occidental Petroleum Corp., 5,550 %, 15-03-26	(134 772)	(132 896)					
USD	(58 000)	Office Properties Income Trust, 4,250 %, 15-05-24	(74 766)	(72 535)					
USD	(200 000)	Organon & Co., 5,125 %, 30-04-31	(216 914)	(225 856)					
USD	(125 000)	Permian Resources Operating LLC, 7,000 %, 15-01-32	(169 822)	(170 168)					
USD	(145 000)	Post Holdings Inc., 4,625 %, 15-04-30	(177 028)	(176 073)					

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	(18 000)	PRA Group Inc., 7,375 %, 01-09-25	(23 446)	(23 618)	Options (-1,7 %)				
USD	(100 000)	Prime Security Services Borrower LLC, 6,250 %, 15-01-28	(126 933)	(131 194)	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
USD	(100 000)	Range Resources Corp., 8,250 %, 15-01-29	(138 611)	(136 638)	Coûts de transactions				
USD	(29 000)	Rocket Mortgage LLC, 3,875 %, 01-03-31	(31 363)	(33 680)	Total – positions vendeur				
USD	(85 000)	Rocket Mortgage LLC, 4,000 %, 15-10-33	(93 431)	(95 345)	Contrats de change à terme (2,2 %)				
USD	(100 000)	SM Energy Co., 6,500 %, 15-07-28	(128 856)	(132 066)	Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B				
USD	(62 000)	Starwood Property Trust Inc., 4,375 %, 15-01-27	(73 756)	(77 133)	Swaps sur défaillance (-0,5 %)				
USD	(100 000)	Sunoco LP, 7,000 %, 15-09-28	(132 309)	(136 132)	Total des swaps sur défaillance – se reporter à l'annexe C				
USD	(150 000)	TransDigm Inc., 4,875 %, 01-05-29	(186 040)	(185 100)	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (99,3 %)				
USD	(100 000)	WESCO Distribution Inc., 7,250 %, 15-06-28	(135 534)	(135 623)	Autres actifs, moins les passifs (0,7 %)				
			<u>(3 130 616)</u>	<u>(3 189 673)</u>	TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
					19 953 716 19 977 079				
					148 663				
					20 125 742				
Obligations internationales (-0,6 %)									
USD	(100 000)	Shell International Finance BV, 3,250 %, 11-05-25	(132 367)	(129 391)					
		Total des titres de créance mondiaux – position vendeur	<u>(3 262 983)</u>	<u>(3 319 064)</u>					

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A OPTIONS (-0,7 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	5 000 000	105 \$	Janvier 2024	18 006	95 248
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	4 500 000	105 \$	Février 2024	9 821	44 129
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	2 000 000	108 \$	Mars 2024	1 453	1 189
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	82	77 \$	Janvier 2024	395	9 109
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	82	78 \$	Janvier 2024	505	2 729
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	328	80 \$	Février 2024	1 336	2 876
					<u>31 516</u>	<u>155 280</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente	42	94 \$	Décembre 2024	12 672	3 807
SOFR à 3 mois	Option de vente	41	95 \$	Décembre 2025	35 776	15 881
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	4 500 000	101 \$	Février 2024	30 217	5 785
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	2 500 000	92 \$	Janvier 2024	1 359	396
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	2 500 000	100 \$	Janvier 2024	11 721	2 245
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	2 000 000	102 \$	Mars 2024	11 952	7 571
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	413	73 \$	Janvier 2024	12 062	1 982
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	328	74 \$	Février 2024	13 690	7 242
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente	41	190 \$	Janvier 2024	5 079	3 974
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	8	3 800 \$	Février 2024	1 365	607
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	4	4 450 \$	Février 2024	5 456	1 714
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	41	103 \$	Janvier 2024	3 550	54
					<u>144 899</u>	<u>51 258</u>
Total des options achetées					<u>176 415</u>	<u>206 538</u>

ANNEXE A

OPTIONS (-0,7 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(5 000 000)	104 \$	Janvier 2024	(27 180)	(151 975)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(4 500 000)	105 \$	Février 2024	(16 166)	(63 888)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(2 000 000)	107 \$	Mars 2024	(4 094)	(4 602)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(163)	76 \$	Janvier 2024	(4 124)	(36 065)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(328)	78 \$	Février 2024	(6 456)	(17 516)
					<u>(58 020)</u>	<u>(274 046)</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(42)	95 \$	Décembre 2024	(31 604)	(8 999)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(41)	96 \$	Décembre 2025	(73 528)	(33 451)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(4 500 000)	98 \$	Février 2024	(10 576)	(2 344)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(5 000 000)	96 \$	Janvier 2024	(7 474)	(1 609)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(2 000 000)	99 \$	Mars 2024	(4 556)	(3 465)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(329)	68 \$	Janvier 2024	(4 856)	(1 339)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(82)	69 \$	Janvier 2024	(1 626)	(350)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(328)	71 \$	Février 2024	(3 784)	(3 240)
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente – position vendeur	(41)	180 \$	Janvier 2024	(1 761)	(1 108)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(12)	4 200 \$	Février 2024	(5 892)	(2 057)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(41)	106 \$	Janvier 2024	(17 499)	(845)
					<u>(163 156)</u>	<u>(58 807)</u>
Total des options vendues					<u>(221 176)</u>	<u>(332 853)</u>

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (2,2 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
10 709 149 CAD	7 798 000 USD	1,37332	15-02-24	430 964	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
150 686 CAD	111 000 USD	1,35753	15-02-24	4 393	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
86 987 CAD	64 000 USD	1,35917	15-02-24	2 637	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
319 635 CAD	190 000 GBP	1,68229	08-02-24	370	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				438 364		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				438 364		

ANNEXE C

SWAPS SUR DÉFAILLANCE (-0,5 %)

Protection achat/vente	Entité de référence	Taux fixe	Date d'échéance	Date d'entrée en vigueur	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Montant nominal	Juste valeur
Achat	Indice iTraxx Europe Subordinated Financials Index	1 %	20-06-28	04-08-23	Goldman Sachs International	A-1	100 000 EUR	<u>423</u>
								<u>423</u>
Achat	Indice Markit CDX North America High Yield Index	5 %	20-12-28	29-09-23	Goldman Sachs International	A-1	1 237 500 USD	<u>(97 401)</u>
								<u>(97 401)</u>
Total des swaps sur défaillance, à la juste valeur								<u>(96 978)</u>

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2023 et 2022

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2023 et 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	1 203 607	-	-	1 203 607
Obligations – position acheteur	-	22 003 772	389 844	22 393 616
Options – position acheteur	206 538	-	-	206 538
Contrats à terme – position acheteur	-	438 364	-	438 364
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	423	-	423
Obligations – position vendeur	-	(3 835 215)	-	(3 835 215)
Options – position vendeur	(332 853)	-	-	(332 853)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(97 401)	-	(97 401)
Total	1 077 292	18 509 943	389 844	19 977 079

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	722 486	-	-	722 486
Obligations – position acheteur	-	23 612 454	406 650	24 019 104
Options – position acheteur	51 593	-	-	51 593
Contrats à terme – position acheteur	-	139 876	-	139 876
Obligations – position vendeur	-	(5 309 869)	-	(5 309 869)
Options – position vendeur	(10 028)	-	-	(10 028)
Contrats à terme – position vendeur	-	(207 270)	-	(207 270)
Total	764 051	18 235 191	406 650	19 405 892

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	406 650	-	406 650
Achats de placements au cours de l'exercice	-	-	-
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(16 806)	-	(16 806)
Solde à la clôture de l'exercice	389 844	-	389 844
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023			(16 806)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	413 536	-	413 536
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(6 886)	-	(6 886)
Solde à la clôture de l'exercice	406 650	-	406 650
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			(6 886)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 19 492 \$ au 31 décembre 2023 (20 333 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	389 844	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	19 492 \$	(19 492) \$

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	406 650	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	20 333 \$	(20 333) \$

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	438 364	-	-	438 364
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	423	(423)	-	-
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(97 401)	423	96 978	-
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	139 876	(139 876)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(207 270)	139 876	-	(67 394)

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice mixte, constitué à 75 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 537 877 \$ (1 551 101 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2023 et 2022 :

31 décembre 2023 Monnaie	Instruments financiers				Pourcentage de l'actif net %
	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	
Dollar américain	10 291 038	357 424	(10 513 198)	135 264	0,7 %
Euro	(7 370)	-	-	(7 370)	0,0 %
Livre sterling	343 969	-	(319 381)	24 588	0,1 %
Exposition nette	10 627 637	357 424	(10 832 579)	152 482	0,8 %

31 décembre 2022 Monnaie	Instruments financiers				Pourcentage de l'actif net %
	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	
Dollar américain	16 488 433	199 185	(16 594 073)	93 545	0,4 %
Euro	(1 717 417)	-	1 735 284	17 867	0,1 %
Livre sterling	4 517	-	808 415	812 932	3,7 %
Exposition nette	14 775 533	199 185	(14 050 374)	924 344	4,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 7 624 \$ (46 217 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 498 786 \$ (597 642 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(72 535)	(72 535)
De 1 à 3 ans	4 484 709	(545 510)	3 939 199
De 3 à 5 ans	5 337 940	(1 093 461)	4 244 479
Plus de 5 ans	12 570 967	(2 123 709)	10 447 258
Total	22 393 616	(3 835 215)	18 558 401

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(807 541)	(807 541)
De 1 à 3 ans	1 916 146	-	1 916 146
De 3 à 5 ans	8 330 766	(1 088 877)	7 241 889
Plus de 5 ans	13 772 192	(3 413 451)	10 358 741
Total	24 019 104	(5 309 869)	18 709 235

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

Notation des obligations	31 décembre 2023			Notation des obligations	31 décembre 2022		
	Net	Position acheteur	Position vendeur		Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	0,1 %	0,4 %	-0,3 %	AAA	0,0 %	0,0 %	0,0 %
AA-	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %	AA-	-3,7 %	0,0 %	-3,7 %
A+	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %	A+	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A-	0,0 %	0,0 %	0,0 %	A-	-0,2 %	1,0 %	-1,2 %
BBB+	2,2 %	3,1 %	-0,9 %	BBB+	1,2 %	3,1 %	-1,9 %
BBB	5,3 %	6,3 %	-1,0 %	BBB	5,8 %	6,2 %	-0,4 %
BBB-	16,1 %	16,5 %	-0,4 %	BBB-	13,3 %	15,2 %	-1,9 %
BB+	13,3 %	14,0 %	-0,7 %	BB+	15,1 %	17,6 %	-2,5 %
BB	17,9 %	22,0 %	-4,1 %	BB	19,4 %	21,8 %	-2,4 %
BB-	15,4 %	19,7 %	-4,3 %	BB-	11,2 %	13,6 %	-2,4 %
B+	10,3 %	12,0 %	-1,7 %	B+	6,2 %	7,8 %	-1,6 %
B	5,3 %	6,9 %	-1,6 %	B	8,9 %	12,0 %	-3,1 %
B-	2,8 %	4,3 %	-1,5 %	B-	0,9 %	2,6 %	-1,7 %
CCC+	-1,3 %	0,0 %	-1,3 %	CCC+	1,0 %	1,7 %	-0,7 %
Aucune notation	6,1 %	6,1 %	0,0 %	Aucune notation	6,5 %	7,4 %	-0,9 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2023 et 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	120,5 %	114,1 %
Actions canadiennes	5,9 %	3,3 %
Énergie	2,8 %	0,9 %
Produits financiers	1,6 %	2,4 %
Industrie	1,0 %	0,0 %
Immobilier	0,3 %	0,0 %
Services collectifs	0,2 %	0,0 %
Actions mondiales	0,1 %	0,0 %
Titres internationaux	0,1 %	0,0 %
Titres de créance canadiens	68,0 %	61,5 %
Obligations de sociétés	68,0 %	61,5 %
Titres de créance mondiaux	43,3 %	48,5 %
Obligations des États-Unis	39,7 %	36,5 %
Obligations internationales	3,6 %	12,0 %
Instruments dérivés	3,2 %	0,8 %
POSITIONS VENDEUR	-21,2 %	-25,3 %
Titres de créance canadiens	-2,6 %	-4,3 %
Obligations de sociétés	-2,3 %	-4,3 %
Obligations d'État	-0,3 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	-16,4 %	-20,1 %
Obligations des États-Unis	-15,8 %	-14,7 %
Obligations internationales	-0,6 %	-5,4 %
Instruments dérivés	-2,2 %	-0,9 %

9. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	3 835 215	-	-	3 835 215
Distributions à payer	83 761	-	-	83 761
Charges à payer et autres montants à payer	-	188 682	-	188 682
Passifs dérivés	430 254	-	-	430 254
Découvert	3 719 015	-	-	3 719 015
31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	5 309 869	-	-	5 309 869
Distributions à payer	101 031	-	-	101 031
Charges à payer et autres montants à payer	-	183 017	-	183 017
Passifs dérivés	217 298	-	-	217 298
Découvert	16 333 717	-	-	16 333 717

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2023		2022	
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie A	Catégorie F
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	2 193 665	766 634	2 497 561	758 754
Conversion de parts	(30 228)	27 396	(63 746)	57 900
Parts réinvesties	247	-	318	-
Parts rachetées	(222 487)	(20 556)	(240 468)	(50 020)
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	1 941 197	773 474	2 193 665	766 634
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	2 025 087	781 317	2 328 388	746 668

11. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	77	120
Accords de paiement indirect	8	8

12. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	3 129
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

13. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 39,92 % (49,43 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et 69,18 % (109,31 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2023, elle s'élevait à 39,92 % (49,43 % au 31 décembre 2022) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de découverts et de positions vendeur sur actions et sur titres à revenu fixe.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Picton Mahoney Tactical Income Fund (le « Fonds ») est un fonds d'investissement à capital fixe établi en tant que fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 26 septembre 2012 (la « convention de fiducie »). Le Fonds a, le 18 octobre 2012, effectué un premier appel public à l'épargne visant le placement de 13 000 000 parts de catégorie A et de 2 349 675 parts de catégorie F au prix de 10,00 \$ la part. Les parts de catégorie A sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole PMB.UN.

Le gestionnaire du Fonds est Picton Mahoney Asset Management (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds est Compagnie Trust TSX (le « fiduciaire »). Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion du Fonds et de son portefeuille de placement. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2024.

Les objectifs de placement du Fonds ont été modifiés pour supprimer les références aux distributions « avantageuses sur le plan fiscal ». Après l'application des modifications proposées, les objectifs de placement du Fonds sont i) de verser aux porteurs de parts des distributions mensuelles; ii) de préserver le capital et d'atténuer les risques en réduisant la volatilité et la corrélation aux marchés des titres à rendement élevé et aux marchés des actions; et iii) de maximiser le rendement total pour les porteurs de parts grâce à des distributions et à l'appréciation du capital.

Le Fonds poursuit ses objectifs grâce à un portefeuille diversifié de titres porteurs de revenus (le « portefeuille ») géré activement par le gestionnaire de portefeuille. Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire de portefeuille ») du Fonds.

Le Fonds est géré de manière tactique et la composition de son portefeuille varie selon la conjoncture du marché, mais consiste essentiellement en des positions en compte et à découvert sur des obligations à rendement élevé et de catégorie investissement et, dans une moindre mesure, sur des obligations d'État, des obligations convertibles, des actions privilégiées et des actions portant dividendes, dont les émetteurs sont en majeure partie situés en Amérique du Nord. Dans sa sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille cherche à maximiser le rendement corrigé du risque et à préserver le capital, et à constituer ainsi un portefeuille peu volatil et peu corrélé aux autres marchés dans lesquels il investit.

Les prochaines distributions versées par le Fonds devraient être essentiellement composées de revenu ordinaire, bien qu'elles puissent encore être versées sous forme de gains en capital ou de remboursement de capital à l'avenir.

2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après. Changements dans les méthodes comptables et les informations à fournir. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes. Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Les Fonds ont adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le 1^{er} janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme

ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir

Aux 31 décembre 2023 et 2022

des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les contrats à terme normalisés et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les swaps sur défaillance sont des ententes conclues en vue d'atténuer le risque de crédit à l'égard de certaines entités émettrices (une « entité de référence ») dont le titre est détenu par le Fonds, ou d'accroître l'exposition au risque de crédit à l'égard d'une entité de référence en créant une position de placement théorique pour le Fonds. Lorsqu'une position de placement

théorique est créée, le risque de crédit du Fonds est comparable au risque qui serait lié à un placement direct du Fonds dans l'entité de référence. En vertu des swaps sur défaillance, l'acheteur de protection, dont l'intention est de réduire son exposition au risque de crédit de l'entité de référence, verse une prime au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit en cas de défaillance de l'émetteur. Cette prime est payée à intervalles réguliers sur la durée des swaps. En échange de la prime versée, l'acheteur de la protection a le droit de recevoir du vendeur le remboursement complet de toute perte attribuable à un incident de crédit à l'égard de l'entité de référence. Un incident de crédit peut être déclenché par une faillite, un défaut de paiement ou une restructuration de l'entité de référence. Lorsqu'un incident de crédit se produit, le swap peut être réglé par la livraison matérielle de l'obligation pour un produit correspondant à la valeur nominale ou par le versement d'une somme en trésorerie correspondant au montant de la perte. Les swaps sur défaillance sont évalués quotidiennement, en fonction des évaluations fournies par les courtiers, lesquelles sont établies au moyen de données d'entrée observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

g) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds correspond à la valeur de l'actif du Fonds diminuée de son passif. Elle est calculée à une date précise, conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. L'administrateur du Fonds (ou toute autre personne ou entité désignée par le gestionnaire) calculera la valeur liquidative du Fonds à 16 h (heure de l'Est), ou à une autre heure que le gestionnaire juge appropriée, chaque jour ouvrable ou tout autre jour que le gestionnaire choisit pour calculer la valeur liquidative (chacun de ces jours étant désigné « date d'évaluation »).

La valeur liquidative par part de chaque catégorie à une date d'évaluation donnée est déterminée en divisant la valeur de l'actif du Fonds diminuée de son passif, dans chaque cas attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation.

i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les placements, les options, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options », « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance » de l'état du résultat global.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période.

k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur;

Aux 31 décembre 2023 et 2022

ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture.

n) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Les filiales sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce un contrôle, car ce dernier est exposé ou a droit à des rendements variables liés à son investissement et à la capacité d'influer sur ces rendements par le pouvoir qu'il détient sur l'entité. Picton Mahoney a déterminé que le Fonds constitue des entités d'investissement et, à ce titre, comptabilise ses filiales à la juste valeur. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce un contrôle conjoint dans le cadre d'une convention avec d'autres actionnaires, et les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable sur les décisions en matière d'exploitation, d'investissement et de financement (comme les entreprises dont le Fonds possède de 20 % à 50 % des actions avec droit de vote). Ces entités ont toutes été désignées comme étant à la JVRN.

o) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le niveau de risque auquel est exposé le Fonds dépend de son objectif de placement et du type de placements qu'il détient. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement ciblé. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

L'exposition du Fonds aux risques liés aux instruments financiers est décrite dans les notes propres au Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, le Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur du Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds, les montants à payer ou à recevoir de courtiers et les autres montants à recevoir et à payer soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds est exposé à des rachats quotidiens de ses parts en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur des marchés actifs. Il peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce

type de placement ne représente habituellement pas une part importante de son portefeuille. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats dans le cours normal des activités. Le Fonds est exposé à des rachats mensuels et annuels qui peuvent être financés par le règlement partiel du contrat à terme de gré à gré. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement, et les swaps sur défaillance.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. OPÉRATIONS SUR LES PARTS

Les changements pertinents concernant la souscription, le rachat et le réinvestissement de parts du Fonds sont présentés aux états de l'évolution de l'actif net et dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds

Les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles de rachats mensuels et rachats annuels. En outre, les deux catégories de parts du Fonds sont assorties de caractéristiques différentes. L'actif net du Fonds a, par conséquent, été classé dans les passifs, conformément à IAS 32.

Les porteurs de parts ont droit au rachat de leurs parts en circulation à la date de rachat annuel, soit le dernier jour ouvrable d'avril de chaque année (la « date de rachat annuel »). Le prix de rachat annuel par part correspondra à la valeur liquidative par part de catégorie A ou à la valeur liquidative par part de catégorie F (selon le cas) à la date de rachat annuel, moins tous les coûts associés au financement de ce rachat.

Les parts peuvent aussi être rachetées au gré du porteur à la date de rachat mensuel, sous réserve de certaines conditions. Les parts doivent être présentées aux fins de rachat le 10^e jour ouvrable du mois précédant la date de rachat mensuel, et le montant du rachat est versé au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date de rachat mensuel. Les porteurs de parts de catégorie A recevront un prix de rachat correspondant au montant le moins élevé entre 95 % du cours moyen pondéré à la bourse principale au cours des dix jours ouvrables précédant immédiatement la date de rachat mensuel et 100 % du cours de clôture des parts de catégorie A à la date de rachat mensuel. Les porteurs de parts de catégorie F recevront un prix de rachat correspondant au produit du montant du rachat mensuel et de la dernière valeur liquidative calculée par part de catégorie F, divisé par la dernière valeur liquidative calculée par part de catégorie A. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie ciblées à 5 % par an aux porteurs de parts inscrits au dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions seront versées un jour ouvrable désigné par le gestionnaire, au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date de clôture des registres aux fins des distributions. Le Fonds adoptera un régime de réinvestissement des distributions aux termes duquel toutes les distributions en trésorerie mensuelles

Aux 31 décembre 2023 et 2022

seront, au gré de chaque porteur de parts, automatiquement réinvesties dans d'autres parts au nom du porteur de parts.

Les porteurs de parts de catégorie F peuvent convertir leurs parts de catégorie F en parts de catégorie A toutes les semaines conformément à la convention de fiducie. Il est prévu que la liquidité des parts de catégorie F soit assurée par la conversion en parts de catégorie A et la vente des parts de catégorie A à la TSX. Les parts de catégorie F peuvent être converties le premier jour ouvrable de chaque semaine (la « date de conversion ») en remettant un avis et en cédant les parts de catégorie F avant 17 h (heure de Toronto) au moins cinq jours ouvrables avant la date de conversion. Pour chaque part de catégorie F ainsi convertie, le porteur recevra un nombre de parts de catégorie A égal à la valeur liquidative par part de catégorie F à la fermeture des marchés le jour ouvrable précédant immédiatement la date de conversion, divisée par la valeur liquidative par part de catégorie A à la fermeture des marchés le jour ouvrable précédant immédiatement la date de conversion. Aucune fraction de parts de catégorie A ne sera émise lors d'une conversion de parts de catégorie F, et tout montant fractionné sera arrondi au nombre entier de parts de catégorie A le plus proche. Un porteur de part de catégorie A peut convertir ses parts de catégorie A en parts de catégorie F à une date de conversion en remettant un avis et en cédant ces parts de catégorie A avant 17 h (heure de Toronto) au moins 10 jours ouvrables avant la date de conversion pertinente, conformément à la convention de fiducie. Pour chaque part de catégorie A ainsi convertie, le porteur recevra un nombre de parts de catégorie F égal à la valeur liquidative par part de catégorie A à la fermeture des marchés à la date de conversion pertinente, divisée par la valeur liquidative par part de catégorie F à la fermeture des marchés à la date de conversion. Aucune fraction de parts de catégorie F ne sera émise lors d'une conversion de parts de catégorie A, et tout montant fractionné sera arrondi au nombre entier de parts de catégorie F le plus proche. En s'appuyant en partie sur les politiques administratives et les pratiques d'évaluation actuelles de l'Agence du revenu du Canada, le gestionnaire a déterminé qu'une conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A ou de parts de catégorie A en parts de catégorie F ne constitue pas une cession des parts de catégorie F ou des parts de catégorie A aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

7. IMPÔTS

Le Fonds est une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Voir la note 12 dans les notes propres au Fonds, pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales. Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la

fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

8. CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds acquitte toutes les charges ordinaires engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration. Ces charges peuvent comprendre tous les frais liés aux opérations du portefeuille, la rémunération du fiduciaire, du gestionnaire, du dépositaire et d'autres fournisseurs de services, les frais juridiques et comptables, les honoraires d'audit, les frais d'évaluation, les frais des membres du CEI, les frais liés à la conformité au Règlement 81-107, les frais se rapportant à l'exercice des droits de vote par procuration par un tiers, les primes d'assurance à l'intention des dirigeants du gestionnaire et des membres du CEI, les frais de communication, les frais d'impression et d'envoi de l'information financière, tous les frais et charges liés à la vente de parts, y compris les droits liés au dépôt de documents auprès des autorités en valeurs mobilières (le cas échéant), les frais afférents aux rapports financiers et autres rapports destinés aux porteurs de parts, l'organisation et la tenue d'assemblées avec les porteurs de parts, tous les impôts, cotisations ou autres frais perçus par le gouvernement auprès du Fonds, les charges d'intérêts et tous les frais de courtage et autres frais liés à l'achat et à la vente d'actifs du Fonds. En outre, le Fonds assume les charges associées aux relations avec les investisseurs du Fonds. Le gestionnaire paie la totalité des charges d'exploitation engagées, puis se fait rembourser par le Fonds.

Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 359 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 287 172 \$.

9. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion (les « frais de gestion ») pour les services qu'il lui fournit à l'égard des parts de catégories A et F. Les frais de gestion imputés à une catégorie de parts du Fonds ne sont qu'à la charge des porteurs de parts de cette catégorie du Fonds.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Des frais de gestion sont imputés à l'égard des parts de catégorie A du Fonds et correspondent à 1,50 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A. Ils comprennent : i) 1,00 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A et ii) un montant équivalant aux frais de service (définis ci-après), lesquels correspondent à 0,50 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A. Des frais de gestion sont imputés à l'égard des parts de catégorie F du Fonds et correspondent à 1,00 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie F. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés à chaque date d'évaluation et sont payables à la dernière date d'évaluation de chaque trimestre.

Le gestionnaire paie aux courtiers inscrits des frais de service annuels correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative par part de catégorie A pour chaque part de catégorie A détenue par des clients des courtiers inscrits, calculés et payés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil commençant le 31 décembre 2012, plus les taxes applicables.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit également du Fonds une rémunération au rendement (la « rémunération au rendement ») pour chaque exercice. Le montant de la rémunération au rendement est calculé pour chacune des catégories de parts au 31 décembre de chaque année (la « date de calcul »). La rémunération au rendement pour un exercice donné correspond, pour chaque part en circulation de la catégorie pertinente, à 20 % de l'excédent de la somme i) de la valeur liquidative par part à la fin de cet exercice (compte non tenu de la rémunération au rendement à verser) et ii) des distributions versées au titre de cette part au cours des 12 mois précédents, sur 105 % (ou la part proportionnelle d'un taux de rendement minimal de 5 % si la période de calcul est plus courte qu'une année complète) du seuil de rendement (le « taux minimal »).

Le seuil de rendement utilisé pour déterminer la rémunération au rendement pour chaque exercice clos après le 31 décembre 2018 correspond au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par part de la catégorie pertinente à la date de calcul de l'exercice précédent (après le versement de la rémunération au rendement); et ii) la valeur liquidative par part de la catégorie pertinente à la date de calcul du dernier exercice pour lequel une rémunération au rendement a été versée (après le versement de la rémunération au rendement), ajustée en fonction de toutes les distributions versées sur les parts de la catégorie pertinente à partir de la date où la valeur liquidative a été déterminée et jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement (aucune au 31 décembre 2022).

La rémunération au rendement, plus les taxes applicables, est calculée et cumulée quotidiennement, et versée chaque année, s'il y a lieu.

10. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds faisait l'objet d'une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec ses contreparties aux instruments dérivés. Toutes les opérations sur actifs et passifs dérivés du Fonds, le cas échéant, sont effectuées avec ces contreparties, et le Fonds maintient une marge suffisante à titre de garantie sur les positions dérivées.

Veillez vous reporter à la note 3 des notes propres au Fonds pour plus de précisions.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Administration du Fonds

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155, Wellington Street West, 3^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5V 3L3

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Conseiller juridique

McMillan S.E.N.C.R.L, s.r.l.

Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2T3

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

200 University Ave, Suite 300
Toronto (Ontario)
Canada M5H 4H1